Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 11

Artikel: A la bénichon : patois du Pays d'Enhaut
Autor: Luvi
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213778

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cependant Granjean prétend percevoir des chuchotements. Ses deux compagnons conviennent qu'il a raison : on entend comme un murmure confus de voix qui bientôt se taisent lorsque Lecoultre heurte à l'huis, à l'aide de son bâton noueux. Il faut heurter de nouveau, car personne ne répond. « C'est à n'y rien comprendre », fait remarquer le neveu — Enfonçons la porte, conseille le sergent qui sent le besoin d'exercer ses muscles. Après avoir heurté pour la troisième fois, la porte s'ouvre cependant et l'oncle paraît sur le seuil.

« Que voulez-vous ? Qui êtes-vous ? »

— « C'est moi, votre neveu John ; je vous amène avec mon ami Dubois, le Préfet Grandjean que voilà. Nous sommes traqués par les royalistes de Pourtalès-Steiger et nous allons à la « Chaux » prévenir Girard et les patriotes. Grandjean restera ici jusqu'à ce qu'il puisse regagner l'Hôtel de Ville ; vous me répondez de lui ».

Il faut dire que l'oncle n'avait jamais caché ses opinions et qu'il passait à juste titre pour un partisan convaincu de l'ancien régime, toutefois ses relations avec Lecoultre avaient été jusque-là assez cordiales, malgré les divergences d'opinion, et le neveu n'avait pas désespéré de convaincre un jour l'oncle à la cause républicaine. Nous verrons qu'il devait peut-être se tromper.

— A l'ouïe de ces paroles qui ressemblaient à un ordre formel, les yeux du vieux ont un éclair de fureur, en même temps qu'une haine mal contenue rôde en tout lui et qu'un grondement de fauve s'étrangle en sa gorge subitement étreinte par la griffe d'une rage intense.

Précisément des « Bédouins » ont établi un poste chez lui ; ils attendent l'aurore et prennent leurs dernières dispositions pour rejoindre le gros de l'armée royaliste et marcher sur Neuchâtel.

— « Maraud » gronde-t-il, les dents serrées, puis il se dirige à l'autre bout de la pièce ; son intention est claire et nette et sa détermination se lit sur ses traits crispés ; il va donner l'éveil et livrer les trois amis aux « Bédouins ». Cependant Lecoultre a prévenu le coup ; prompt comme l'éclair, il barre la route à son oncle et lui applique son pistolet sur la poitrine.

Si l'oncle est déterminé, le neveu ne l'est pas moins.

— « Granjean restera ici ; vous le cacherez jusqu'à demain, si non, aussi vrai que je suis votre neveu, je vous f... bas, puis je mets le feu à la maison, Vous me répondez de lui sur votre vie. »

L'ordre était péremptoire ; il n'y avait qu'à se soumettre ; aussi le vieux est-il vaincu et forcé de s'exécuter. Il fait contre fortune, bon cœur, et en maugréant, ouvre la porte d'une « cabustra » (sorte de dépense où l'on serre les provisions de cuisine dans les montagnes neuchâteloises) puis il fait signe à Granjean d'y pénétrer. Ce dernier a armé le pistolet que lui avait remis Lecoultre, et à la première alerte il n'hésitera pas à punir le traître, s'il y a lieu.

On comprend aisément l'angoisse terrible dans laquelle se trouve Granjean, dès le moment où Dubois et Lecoultre l'ont quitté pour continuer leur voyage sur la Chaux-de-Fonds, jusqu'au lever du soleil. Il lutte facilement contre le sommeil et, le doigt sur la détente, il prête avec anxiété l'oreille au moindre bruit.

(*A suivre.*) GUIBERT.

La *Patrie Suisse* paraît sous une nouvelle forme, imprimée suivant le nouveau procédé de l'Héliogravure, par la Société de Photogravure, à Genève. Les clichés y gagnent beaucoup en netteté et augmentent encore le caractère artistique auquel tient cette publication. Le numéro contient un portrait inédit de G. Wagnière, notre nouveau ministre à Rome — un bon Vaudois — et contient toute une série d'autres clichés intéressants : M. W. Favre, le donateur de « La Grange », les portraits de l'ancien et du nouveau rédacteurs en chef de la *Tribune de Genève*, le nouveau procureur général de Neuchâtel, etc.,

A LA BÉNICHON

Patois du Pays d'Enhaut.

CHTOU dzoa pachâ, no j'an jou la bénichon. Ma fi pè chtou tin dè mijère, nion l'é jou tan dzoya. Lè fèmalè brutâvan dè chin ke n'avan rin dè farena bliantze po lè kucholè et lè krijètè, pa prou dè chukro po lé bréchi. Tié voli vo ; l'è dinche !

Ma din le tin, lè bénichon, iran di bénichon, on pou le dre. Dutrè dzoua dévan on tiavè on bi muton oubin ouna valyinta kotierla. Le koujenèrè chè tyirâvan du lè lindâ di pouartè por agothâ dè la mothârda yo le vin kuè ne mankâvè pâ. Chu lè trablyâ li avè di balè rintzè dè kuchaulé doroyè, di panérâ dè krijètè et dè bréchi. On invitâvè lè parin, on tzantâvè, on irè dzoya. Lè dzounè dzin formâvan la jeunesse. On chin d'alâvè in kortèje dèri on bi bochon inrubanâ et avui l'éku ke le chénia balyivè, on chè kreyè pâ rin. On terivè lè filyé, on danhyivè nouthrè danthè ; lè j'anhian chintan lou piotê pekotâ et ch'éjerdâvan achebin à n'in fére ouna.

Ora, rin mé dè chin ; to l'è tzanji. Lè dzounè dzin chin van rodâ à drète et à gautze ; on vè kotiè j'echtafié avui lou gandoulè danhyi di danthè kelè j'anhian ne kognechon pâ ; chè touâjon, che mâlyon : on derè ke l'an prè ouna pourdze ke lè rèbulyè poutamin, pindin ke kotiè piâno électrik dzuyè dè la mujika inradja.

Ly a dza grantin dè chin, Luvi ou krotu yrè karbatié pè Velâ lè Moatzô. Chi li, chi la Jâbè cha féna, ouna granta chukraye, n'avan pâ tru dè konhyinthe et lou faji pâ gro dè batchi lou vin. On dévèlené dè bénichon, dou j'inmethâ l'avan bin tan bu ke malgré tota l'ivuè avalaye iran chou et prè à lou fière. La Jâbè, tot épuiria pache ke chon vin ne produijè pâ chovin chi l'éfè, chin va tzertchi che n'omo po betâ la pé, li rakontè la tzouja et fournè in dejin : « Te vè, tin dâ pâ prou méclia, l'è adi tru yo ».

(*Le Progrès*) *Luvi dou Prâ d'amon.*

A PROPOS DU TOUR DU LAC D'UN INNOCENT

Nous avons reçu la lettre que voici :

« Genève, 10 mars 1918.

« Messieurs les rédacteurs du *Conteur Vaudois.*

Je viens de lire avec plaisir, dans votre numéro du 9 courant, la chanson bien connue « La navigation sur le Léman ». Cela me rappelle mes jeunes années, et c'est vous dire qu'elle est bien antérieure aux dates que vous indiquez, soit 1855 ou 56. A mon regret, je ne me souviens pas d'autres couplets que ceux que vous nous donnez.

« Je vous adresse, ci-joint, une coupure du *Journal de Genève*, du 11 février dernier, qui vous fixera sur la date exacte de l'inauguration de la navigation à vapeur sur le lac Léman : « Le Guillaume Tell », en 1823 et le « Winkelried » en 1824.

« Comme votre correspondant, je crois la chanson en question d'origine genevoise. Elle était très connue à Genève il y a 70 à 75 ans.

« Recevez, Monsieur le rédacteur, les salutations d'un abonné.

« G. ENARD »

Les premiers vapeurs du Léman.

Voici la coupure du *Journal de Genève* dont parle notre correspondant. Elle donne, touchant les débuts de la navigation sur le Léman, des détails déjà connus, en partie, mais qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler, puisque l'occasion s'en présente.

* * *

A l'admirable collection Bastard, qui est exposée au Molard, à Genève, on peut voir quelques curieuses gravures des premiers bateaux à vapeur du Léman.

Le *Guillaume-Tell*, « établi sur le lac Léman par M. Church, consul des Etats-Unis d'Amérique en France, construit par M. Mauriac père, de Bordeau l'an 1823 », suscita l'étonnement des populatio riveraines. Une gravure le représente promena sur les eaux paisibles du petit lac des passage qui paraissent fort agités par la nouveauté de mode de naviguer. La cheminée, haute, min tenue par quatre câbles, s'orne d'une girouette fumée blanche. Sur l'avant, une sorte de daup crache de la vapeur. Sans doute, le sifflet ! La figu de proue termine une guibre en corbeille, qui vie s'ajuster aux flancs du navire par des « apôtre incurvés. Les palettes battent l'eau, qui mous sous l'étrave. Le capitaine embouche le porte-vo et crie un ordre. Le *Guillaume-Tell* chemine large des Pâquis. Genève, avec ses maisons qui touchent et montent vers les tours carrées de Sai Pierre, paraît au second plan.

Il faut croire que le succès de ce premier vape tourna quelque peu les têtes. Le modeste *Gu laume-Tell* fut suivi, en 1824, du *Winkelried*, quebot à vapeur *(sic)* construit également M. Mauriac, de Bordeaux, « pour une société d' tionnaires genevois et vaudois, formée, *en 18* par M. Marc-Antoine Demole ». Le *Winkelri* présente les mêmes formes de coque que son aî Son grément est différent. L'avant porte un beaup orné d'une pomme de pin (le style Empire régn encore !) Un mât, fixé à deux doigts de l'étrave, gréé d'une voile carrée et d'un foc. Quatre peti voiles triangulaires, placées « en oreilles », d sur chaque bord, complètent cette voilure de taisie, qui ne servait guère qu'à compliquer la n nœuvre. Un peintre s'est plu à décorer les ta bours de l'écusson de Genève accolé à l'écus vaudois. En guise de figure de proue, un W kelried, coiffé d'une sorte d'entonnoir, s'élance devant des piques ennemies. Heureusement, charpentes de la guibre retiennent dans son é le valeureux guerrier, sans quoi il risquerait fort tomber à l'eau, lui et sa brassée de piques, qu l'air d'un balai de « biolles ». Sur la poupe du nav flotte un drapeau suisse dont la croix s'ento d'une couronne d'étoiles blanches. M'est avis c ce pourrait bien être l'ancêtre de ce fameux pavil que de graves personnages voudraient voir bai aux mâts des navires de notre future ma suisse !

L'équipage et les passagers du *Winkelried* jadis n'y songeaient point. Ils préféraient, je pe admirer, du pont du vapeur à l'allure romantiq le paysage lentement déroulé. L. E. P.

Société littéraire. — La Société littéraire Lausanne, qui vient de se reconstituer avec des ments fort bons et qui nous promettent des soi vraimant artistiques, a joué jeudi 7 mars, au F saal, de façon très remarquable, *Jean-Marie* Theuriet, et L'*Instinct*, 3 actes de Kistemaeck

Les acteurs amateurs de la Littéraire ont été applaudis.

ENTRE BONNES MAINS

LA réduction des horaires joue parfois bien vilains tours.

Quelques vieux et fidèles amis s'en étai allés fêter un commun anniversaire dans de nos bonnes auberges de banlieue. Ils étai partis le matin. Ils avaient convenu que l'ap midi, si le temps le permettait, ils iraient, en se promenant, prendre le train à l'une stations d'une petite ligne régionale voisine.

Nous taisons les noms pour ne mettre sonne dans l'embarras. « Qui s'en sent, prend. »

Le dîner fut excellent, copieux et génére ment arrosé. Au dessert, la joie était dans cœurs. On s'attarda à table. Quand il fallut tir, l'heure était déjà avancée ; de plus il y a bien un peu de « vent dans les voiles ». Bas

Partons, amis, la route est large,
Bras d'sus, bras d'sous, tout ira bien !

Mais la nuit vient au galop, à cette sai Bientôt on n'y vit plus. Sans s'expliquer o comment, il y eut dislocation par groupe deux, qui prirent inconsciemment chacu son côté.

Deux des joyeux dîneurs, après bien des tours, arrivèrent toutefois à la station de la tite ligne régionale où l'on avait décidé